



# Commission des marchés

Consultation 2024  
Arbre de Noël  
Réception et  
distribution des jouets  
au Complexe sportif



# INTRODUCTION

La loi relative à la formation professionnelle et à la démocratie sociale du 5 mars 2014 a imposé à notre comité social et économique, la création d'une commission des marchés visant à encadrer et sécuriser le recours à nos prestataires et fournisseurs de service (ci-après nommés candidats).

**Ce document est une consultation, non soumise aux contraintes des appels d'offres des marchés publics ou privés.**

## MARCHÉ / CAHIER DES CHARGES

Le CSE SAFRAN NACELLES 76, situé Route du Pont VIII-BP 91-76 700 Harfleur, exprime le besoin suivant concernant la réception et la distribution des jouets de Noël 2024 :

- **Scénographie à thème (à définir entre le prestataire et le CSE)**
- **Attractions foraines**
- **Diverses animations**
- **Structures gonflables**
- **Restauration**

**Date : Samedi 14 décembre 2024 (horaires à définir selon le projet)**

**Lieu : Complexe sportif Henri Mehl à HARFLEUR**

**Démarrage de l'installation : Mardi 10 décembre 2024**

**Démontage de l'installation : Lundi 16 décembre 2024 avant 16h00**

**Un Plan de Prévention devra impérativement être réalisé.**

# REMISE DE LA CONSULTATION PROCÉDURE À SUIVRE PAR LE CANDIDAT

- Le candidat enverra son offre uniquement sur les messageries  
[direction@csefrannacelles76.org](mailto:direction@csefrannacelles76.org)
- **Date limite de remise de l'offre du candidat : jeudi 3 octobre 2024 à minuit**
- L'offre du candidat comportera les documents suivants :
  - a. *Présentation de la société candidate*
  - b. *Proposition commerciale*
  - c. *Exemplaire du catalogue ou de l'affiche*
  - d. *Références du candidat*
  - e. *Attestation d'assurance*
  - f. *Attestations et certificats délivrés par les administrateurs et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales*
  - g. *Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il respecte le code du travail français*
  - h. *Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournira des produits respectant les normes européennes en vigueur (voir normes française si plus restrictives)*
  - i. *Pour les consultations concernées, fournir éventuellement une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il effectuera auprès des autorités compétentes les démarches nécessaires pour exécuter la prestation (mairie, sécurité civile...)*

Si nécessaire, le candidat s'adressera au CSE SAFRAN NACELLES 76 au 02.35.11.41.65 pour obtenir des renseignements.

**Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite de remise, entraînera obligatoirement le rejet de la candidature.**

## SELECTION DE L'OFFRE

Le CSE SAFRAN NACELLES 76 départagera les différentes candidatures selon les critères suivants :

- *Qualité/Fiabilité*
- *Coût/Service après-vente*
- *Proximité/disponibilité/localité*
- *Solvabilité*
- *Eco responsabilité*
- *Pour les consultations relatives aux vacances :*
  - Etre membre de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme et de plein air)
  - Participer à l'économie et/ou au tourisme social.

- Date de sélection du candidat retenu : **Lundi 7 octobre 2024**

- Les candidats seront informés du résultat de la sélection par mail.